

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2011-76 du 31 mars 2011 portant nomination d'experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : ETSM1130242S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1125-1, R. 1125-1 à R. 1125-4 et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2008-236 du 5 septembre 2008 portant création du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;

Vu la décision DG n° 2011-54 du 14 mars 2011 portant nomination d'un expert auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès du groupe d'experts sur les recherches biomédicales portant sur des produits de thérapie cellulaire, à titre complémentaire pour l'année 2011 :

Mme BIOLA-VIDAMMENT (Armelle).

M. CARTRON (Guillaume).

M. MOREAU (Jacques).

Mme ROBIN (Marie).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 31 mars 2011.

Pour le directeur général et par délégation :
L'adjointe au directeur général,
F. BARTOLI